

## Quiz 2 – Évaluation intermédiaire (milieu de formation)

Objectif : vérifier la compréhension des obligations juridiques et pratiques.

1. Le mandat de location saisonnière doit préciser :
  - A. La durée du mandat et la rémunération de l'agence
  - B. Le montant de la taxe foncière
  - C. La durée du séjour du locataire
  - D. Les charges de copropriété Réponse : A
  
2. Les annexes obligatoires au contrat de location saisonnière peuvent inclure :
  - A. L'état des lieux et l'inventaire du mobilier
  - B. Le compromis de vente
  - C. Le mandat de gestion
  - D. La taxe foncière Réponse : A
  
3. Le règlement de copropriété peut :
  - A. Interdire ou limiter la location saisonnière
  - B. Supprimer les diagnostics
  - C. Modifier la durée du bail
  - D. Fixer le dépôt de garantie Réponse : A
  
4. La taxe de séjour est :
  - A. Une taxe locale payée par le locataire
  - B. Une taxe payée uniquement par le propriétaire
  - C. Une taxe nationale

# allure.

INCUBATEUR D'EXCELLENCE IMMOBILIERE

D. Une taxe sur la vente immobilière

Réponse : A

5. La discrimination en location saisonnière est :

A. Interdite par la loi

B. Autorisée selon le propriétaire

C. Autorisée pour les animaux

D. Autorisée en copropriété

Réponse : A